DESCRIPTION DE POSTE

TECHNICIEN.NE INFORMATIQUE

Département : TI
Supérieur immédiat : Nancy Doyon

RAISON D'ÊTRE DU POSTE :

Relevant du Coordonnateur TI, le technicien informatique doit principalement s'assurer du bon fonctionnement des équipements informatiques de l'entreprise et donner un support à tous les usagers.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS :

- Fournir des services de résolution de problèmes aux utilisateurs ;
- Mettre à l'essai et installer le matériel informatique ;
- Installer, entretenir et mettre à niveau le matériel, trouver et régler les problèmes ;
- Fournir, installer et supporter les équipements (imprimante, photocopieur, téléphone, cellulaire, ordinateur, connexion Internet) ;
- Tenir l'inventaire des équipements de télécommunication disponibles ;
- Préparer les envois d'équipements ;
- Appliquer les mises à jour sur les stations de travail, les serveurs et les routeurs ;
- S'assurer que les nouveaux employés ont tout le matériel requis ;
- Avoir du plaisir à collaborer avec une équipe dynamique !

EXIGENCES DU POSTE :

- Être titulaire d'un DEC en informatique ou dans un domaine jugé pertinent ou un DEP en support Informatique;
- Cumuler de 1-3 années d'expérience dans un poste similaire;
- Avoir des connaissances approfondies des logiciels de la suite Microsoft Office;
- Avoir un niveau d'anglais et de français avancé, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Avoir de bonnes habiletés de pédagogue;
- Faire preuve d'autonomie, d'adaptabilité, de diplomatie, de rigueur et de discrétion;
- Le poste exige une présence au bureau.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Poste permanent à temps plein de jour du lundi au vendredi ;
- Horaire de 37,5 ou 40 heures par semaine ;
- Poste 100% présentiel.

BEAUBOIS VOUS OFFRE DES AVANTAGES COMPÉTITIFS :

- 4 semaines de vacances dès l'entrée en poste ;
- Activités sociales dynamiques ;
- Assurance collective (compte de gestion santé et assurance dentaire) ;
- Régime de retraite avec contribution de l'employeur ;
- Garderie en milieu de travail (CPE) ;
- Horaire flexible pour un meilleur équilibre de vie-travail ;
- Programme d'aide aux employés (PAE) ;
- Café gratuit ;
- Salle d'entraînement ;
  Et plus encore !